

Province de Québec
Municipalité de Barraute
Comté d'Abitibi

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 5 janvier 2023, à 18 h 30. Sont présents à cette assemblée, les conseillers municipaux : Messieurs Joël Jobin et Michel Gagnon et Madame Manon Plante. Formant quorum en la présence et sous la présidence de Mme Josseline Lepage, mairesse. Mme Josée Beauregard, directrice générale est aussi présente à la séance.

2023-0105-001

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Vente du terrain au 640, 13^e Avenue
4. La Foire du Camionneur de Barraute Inc. – Demande d'autorisation et de conformité des lieux
5. Commission toponymie – Ajout rue des Bassins
6. AO Skatepark – SEAO
7. Achat d'une laveuse pour bunker
8. Période de questions
9. Clôture de l'assemblée

2023-0105-002

VENTE DU TERRAIN AU 640, 13^E AVENUE

Attendu que L. Fournier et Fils Inc., représenté par M. Jérémie Fournier, a signé une demande d'achat en décembre 2022 pour l'achat du terrain au 640, 13^e Avenue portant le cadastre 5 380 375 ;

Attendu qu'un montant de 16 994,80 \$ plus les taxes lui sera facturé représentant 2,00 \$ du pied carré ;

Attendu qu'un acompte au montant de 1 000,00 \$ a été versé lors de la signature de cette demande d'achat et sera déduite de la facture ;

Attendu que ce terrain est desservi en égout et aqueduc par la municipalité ;

Attendu que les frais de contrat notarié seront à la charge de l'acquéreur, de même que toutes TPS et TVQ exigibles ;

Il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu de vendre le terrain au 640, 13^e Avenue à L. Fournier et Fils Inc. au montant de 16 994,80 \$ plus les taxes et de nommer Mme Josseline Lepage, mairesse et Mme Josée Beauregard, directrice générale soient et sont par la présente autorisées à signer l'acte de vente pour et au nom de la Municipalité de Barraute.

2023-0105-003

LA FOIRE DU CAMIONNEUR DE BARRAUTE INC. – DEMANDE D'AUTORISATION ET DE CONFORMITÉ DES LIEUX

Il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute :

- Autorise la Foire du camionneur de Barraute Inc. à utiliser l'aréna de Barraute et la rue Principale Nord, à compter de la 8^e Avenue jusqu'à la 12^e Avenue, ainsi que la 9^e Avenue Est, pour la tenue de la 35^e Édition de leurs festivités et pour procéder à la vente de boissons alcoolisées, lors de la fin de semaine du 1^{er} au 4 septembre 2023 ;
- Confirme que l'aréna de Barraute est conforme aux normes de sécurité du Québec et est situé sur le territoire de la Municipalité de Barraute.

2023-0105-004

COMMISSION TOPONYMIE – AJOUT RUE DES BASSINS

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu de nommer **rue des Bassins**, le nouveau chemin situé dans la courbe sur la Route 397 Sud comme indiqué sur la carte. Ce nom provient de l'installation des bassins d'eaux usées.

2023-0105-005

AO SKATEPARK – SEAO

Attendu que les membres du Conseil ont pris connaissance du document d'appel d'offre pour la conception et la construction d'une aire de planche à roulettes multifonctionnelle ;

Attendu que le Comité du Skatepark a envoyé ces recommandations à la municipalité afin d'ajouter des préférences de modules ;

Attendu que ce projet de construction est subventionné par divers partenaires (ministère de l'Éducation, la MRC d'Abitibi, Desjardins, le Comité des Jeux d'eau);

Attendu que la réalisation devra avoir lieu entre le 1^{er} juin et 31 août 2023 ;

Attendu que la Municipalité prendra en charge l'excavation, la matière de béton ainsi que l'aménagement autour suite à la fin des travaux, comme décrit dans l'appel d'offre ;

Attendu qu'il faut publier cet appel d'offre sur le SEAO ;

Il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu d'accepter cet appel d'offre pour la conception et la construction d'une aire de planche à roulettes multifonctionnelle et d'autoriser la directrice générale à publier sur le SEAO cet appel d'offre.

2023-0105-006

ACHAT D'UNE LAVEUSE POUR BUNKERS

Attendu que le coordonnateur en sécurité incendie a demandé des soumissions pour l'achat d'une laveuse pour nettoyer les bunkers des pompiers ;

Attendu que cet achat apparaît déjà au budget 2023 ;

Attendu que la soumission de Distribution Sogitex/Équipement Rivard est moins élevée que Norfil qui est au coût de 11 345 \$ plus les taxes au lieu de 11 725 \$ plus les taxes ;

Il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu d'autoriser le coordonnateur en sécurité incendie de commander la laveuse afin de nettoyer nous-mêmes nos bunkers pour les pompiers au coût de 11 345,00 \$ plus les taxes comprenant l'installation de celle-ci.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2023-0105-007

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Joël Jobin de lever la présente assemblée à 19 h 05.

Mme Josseline Lepage
Mairesse

Mme Josée Beauregard
Directrice générale